



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2005

Le Yukon bénéficiera d'une nouvelle initiative en matière de logement abordable

WHITEHORSE, Yukon, 28 janvier 2005 – Les particuliers, les entreprises du secteur privé et les organismes sans but lucratif sont invités à présenter des demandes de financement en vertu d'une nouvelle initiative du programme de logement abordable lancée aujourd'hui par les gouvernements du Canada et du Yukon. Jusqu'à 64 logements pourraient éventuellement être construits grâce au financement de 830 000 \$ alloué à ce programme.

On vise par cette affectation de fonds à réduire les dépenses en immobilisations liées à la construction de logements abordables à l'intention des résidents du Yukon âgés de 55 ans et plus ou des personnes ayant des besoins spéciaux en matière de logement. Les proposants sélectionnés auront droit à un prêt susceptible de remise de 7 500 \$ par logement de propriétaire-occupant et de 25 000 \$ par logement locatif. Les logements ainsi subventionnés doivent demeurer abordables pendant au moins 10 ans.

« Nous sommes ravis que le gouvernement du Yukon ait lancé cette nouvelle initiative dont pourront bénéficier les aînés et les autres membres vulnérables de la société qui ont besoin d'un logement abordable et de qualité, » a déclaré l'honorable Larry Bagnell, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord et député du Yukon, au nom de l'honorable Joe Fontana, ministre du Travail et du Logement. « Cette entente illustre comment l'établissement de partenariats souples entre les gouvernements fédéral et provincial peut aider à satisfaire les besoins des résidents du Yukon en matière de logement. »

Les fonds affectés à ce nouveau programme sont consentis en application de l'Entente Canada-Yukon concernant le logement abordable. En vertu des dispositions de cette entente, le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), consacrera jusqu'à 5,5 millions de dollars à la production de nouveaux logements abordables dans le territoire.

Les contributions du gouvernement du Yukon pour le logement abordable en vertu de l'entente se chiffreront à environ 14 millions de dollars. La Société d'habitation du Yukon est responsable de l'élaboration et de l'application des programmes financés en vertu de l'entente.

« Depuis quelques années, la Société d'habitation du Yukon s'emploie avec zèle à mieux comprendre les différents besoins et intérêts en matière d'habitation des Yukonnais plus âgés et des personnes ayant des besoins spéciaux en matière de logement, et à y répondre, » a indiqué Jim Kenyon, ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon. « Je suis emballé par la mise sur pied de ce programme novateur qui concilie l'excellence dans le domaine de la conception et l'abordabilité que recherchent les résidents du Yukon. Je désire féliciter la Société d'habitation du Yukon et la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'avoir su négocier des modifications à l'Entente concernant le logement abordable qui nous permettent d'offrir ce programme. »

Les fonds consacrés à ce programme aideront à soutenir la construction de logements locatifs et de logements de propriétaire-occupant modestes, y compris la conversion de structures non résidentielles en bâtiments résidentiels. Les

Nouvelles hypothécaires - Le Yukon bénéficiera d'une nouvelle initiative en matière ...

logements doivent être construits selon les normes éconergétiques et être conçus de façon à pouvoir accueillir des personnes handicapées et ayant des problèmes de mobilité.

Rudy Couture, président du Conseil d'administration de la Société d'habitation du Yukon, est satisfait à la fois du processus d'élaboration du programme et du programme même.

« De nombreux intervenants ont contribué, directement ou indirectement, à la conception de ce programme, » a-t-il indiqué. « J'apprécie surtout l'appui reçu du Yukon Council on Aging et du Yukon Council on Disabilities. Nous nous attendons à ce que ce programme suscite beaucoup d'intérêt de la part des personnes qui pourraient bénéficier de la construction de logements abordables ou qui désireraient y loger. Les constructeurs qui avaient déjà élaboré des projets de construction voudront sans contredit en apprendre davantage au sujet de ce programme tout particulier qui ne sera offert que pour une période limitée. »

Les demandes doivent parvenir à la Société d'habitation du Yukon d'ici le 14 mars 2005. Tous les ensembles qui bénéficieront d'un financement doivent être achevés au plus tard le 1 mars 2007. On peut obtenir des détails concernant le programme et des trousse de demande en téléphonant au 667-3603 (Yukon, sans frais 1 800 661-0408, poste 3603) ou en visitant les bureaux de la Société d'habitation du Yukon, au 410H, rue Jarvis, à Whitehorse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Larry Bagnell
Membre du Parlement
(613) 995-9368
Bagnell.L@parl.gc.ca

Peter Carr
Conseiller en communications du Cabinet
(867) 667-8688
peter.carr@gov.yk.ca

Cathleen Lewis
Analyste de politiques
Gouvernement du Yukon
(867) 667-3076
cathleen.lewis@gov.yk.ca

Tracy Wells
Conseillère principale, Marketing et communications
SCHL – Région de la C.-B. et du Yukon
(604) 737-4123
vrosenth@cmhc.ca

Information

Entente Canada-Yukon concernant le logement abordable

L'Entente Canada-Yukon concernant le logement abordable, dont la mise en place a initialement été annoncée en octobre 2002, prévoit, moyennant des contributions équivalentes, une contribution fédérale pouvant s'élever jusqu'à 5,5 millions de dollars destinée à la production de nouveaux logements abordables au Yukon.

Nouvelles hypothécaires - Le Yukon bénéficiera d'une nouvelle initiative en matière ...

L'Entente a récemment été modifiée afin d'élargir l'éventail des types d'ensembles et des groupes cibles pouvant bénéficier du programme. L'initiative annoncée aujourd'hui est la première à voir le jour en vertu de l'entente révisée.

La contribution moyenne fédérale est limitée à 25 000 \$ par logement. Tous les logements financés en vertu du programme doivent être vendus ou loués au taux moyen du marché ou à un taux inférieur, pendant au moins 10 ans. La Société d'habitation du Yukon est responsable d'établir les critères additionnels du programme, de sélectionner les ensembles admissibles et de gérer l'entente pendant la période d'abordabilité.

Le gouvernement du Yukon a établi comme priorité, en vertu du programme, la production de nouveaux logements abordables à l'intention des Yukonnais de 55 ans et plus ou des personnes ayant des besoins spéciaux en matière de logement. Les aînés du Yukon (50 ans et plus) représentent 26 % de la population totale actuelle du territoire. D'ici 2014, on s'attend à ce que ce groupe d'âge passe à entre 36 et 40 % de la population totale du Yukon.

Les fonds affectés en vertu du programme concernant le logement abordable appuient l'engagement du gouvernement du Canada à loger les plus démunis. Ils représentent également un autre jalon de la stratégie de la Société d'habitation du Yukon qui vise à accroître les choix d'options de logement de ces résidents.